

PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT
AVEC



MECÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale de Lorraine
62 rue de Metz
54000 NANCY
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



VILLE DE NEUFCHÂTEAU

28, rue Saint-Jean
88300 NEUFCHÂTEAU
03 29 95 20 21
secretariat-dst@mairie-neufchateau.fr
<https://www.ccov.fr/neufchateau>

NOS PARTENAIRES



FONDATION



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE
L'église Saint-Nicolas
de Neufchâteau

Vosges

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Ville de Neufchâteau - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

Il faut secourir l'église Saint-Nicolas !

D'indispensables travaux de restauration de l'église paroissiale de Neufchâteau commencent cet automne 2018. Il faut en effet remédier sans tarder aux infiltrations, aux remontées d'humidité et à la prolifération d'un champignon lignivore, qui causent de sérieux dommages aux voûtes, aux décors et aux boiseries de l'église.

Construite dès la fin du XI^e siècle à proximité du château qui a donné son nom à la cité, l'église Saint-Nicolas est assurément un des fleurons du **site patrimonial remarquable** de Neufchâteau :

- par sa pittoresque silhouette au sommet de la vieille ville. Cet emplacement nécessita de disposer le transept après la première travée de la nef et de racheter la pente de la butte par la construction d'une vaste « église basse », afin de supporter le chœur et les chapelles latérales de l'église haute.
- par son **architecture** complexe, qui juxtapose des éléments romans (chapiteaux du XII^e siècle), gothiques (notamment les dix chapelles funéraires des bas-côtés, XV^e-XVI^e s.), et un pastiche d'époque classique (le chœur pentagonal, élevé en 1704).



- par son exceptionnel **mobilier** : nombreuses statues, dont l'Onction du Christ (fin XV^e) ; retables de la Contre-Réforme ; grands orgues (fin XVII^e) ; chaires... Cette richesse patrimoniale justifie une des visites touristiques incontournables de l'ouest vosgien.
- et, bien sûr, par sa fonction cultuelle, qui en fait le lieu vivant des célébrations catholiques.

Les trois premières tranches des travaux, programmées entre 2018 et 2021, permettront la nécessaire mise hors d'eau de la nef et des chapelles et l'éradication du champignon, le coniophage des caves, qui amène les boiseries à pourrir.

Vos dons témoigneront de votre soutien à la collectivité locale et de votre amour d'un patrimoine qu'il nous revient à tous d'entretenir, de valoriser et de transmettre : l'intérêt de l'église Saint-Nicolas a d'ailleurs été reconnu au niveau national par son inscription sur la liste des 269 monuments en péril retenus par la Mission confiée à Stéphane Bern.

Montant des travaux	855 000 € HT (3 tranches)
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	novembre 2018

Photos © Marine MASSIT

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59865

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donneur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Eglise Saint-Nicolas de Neufchâteau

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficié d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT		

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre